

# BRUXELLES EXPO UNE HISTOIRE BELGE

PAR JULIEN WINKEL  
PHOTOS :  
PHILIPPE BRAQUENIER



Les Palais des Expositions du Heysel, c'est l'un des bijoux de la Belgique. Gérés depuis presque cent ans par une asbl, Brussels Expo, ils sont aujourd'hui en piteux état. Quelle est la mission de cette association communale, proche du pouvoir politique ? Avec quelle transparence est géré notre patrimoine commun ? *Médor* vous retrace l'histoire de cette structure bien de chez nous.

#### LÀ-HAUT, SUR LE PLATEAU

Notre récit se déroule sur le plateau du Heysel, à Bruxelles. L'endroit abrite quelques-uns des plus beaux bijoux du Royaume : l'Atomium, le stade Roi Baudouin ou encore le parc de Laeken, près du palais royal. Une liste impressionnante à laquelle viennent s'ajouter les douze palais du Parc des Expositions, conçus entre 1931 et 1994. Vous connaissez sûrement le plus célèbre d'entre eux, le Palais 5. L'édifice à la façade Art déco, construit pour l'Exposition universelle de 1935, déploie ses 165 mètres de long sur 90 de large dans le prolongement de la place de Belgique, juste en face de l'Atomium.

Depuis près d'un siècle, les palais et leurs 115 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition ont abrité nombre d'événements. Comme le Salon de l'auto. Ou le Salon de l'alimentation et des arts ménagers, dont l'affiche a été placardée pendant des décennies dans les rues des villes du pays. Elle figurait une ménagère admirant la façade pyramidale du Palais 5 sous le regard tendre d'un cuisinier coiffé d'une toque blanche. Bien plus récemment, le site, propriété de la commune de la Ville de Bruxelles, a accueilli des expositions et salons où la Belgique entière s'est retrouvée lors de dimanches plu-

vieux : Harry Potter, Dino World, Friends, Johnny Hallyday, Batibouw...

Mais depuis quelques années, c'est la crise. L'histoire que nous allons vous raconter, celle de Brussels Expo, l'asbl communale créée en 1936 pour gérer les palais, permet de retracer les 88 années qui ont mené à la situation actuelle, faite de palais vétustes, de rêves de conquête avortés, de gestion politique peu transparente. Pour y plonger, nous avons réalisé près de 30 interviews en « off » et mis notre nez dans de nombreuses archives.

#### TRANSPARENCE ET CONFUSION

*« Qu'est en réalité cette association sans but lucratif qui gère ou qui exploite, je ne sais vraiment quel terme employer, une partie importante du patrimoine de la Ville ? »* Nous sommes le 10 janvier 1955, en pleine séance du conseil communal de la Ville de Bruxelles. Hervé Brouhon, futur premier bourgmestre socialiste de la plus grande commune de la capitale, est énervé. Voilà plusieurs dizaines de minutes qu'il tente de comprendre les liens unissant « Bruxelles-Ville » à une asbl nommée Quartier du Centenaire.

Créée vingt ans plus tôt par quelques élus, dont le bourgmestre Adolphe Max, l'asbl Quartier du Centenaire s'est vu confier par la commune la gestion des cinq palais construits sur le plateau du Heysel

pour l'Exposition universelle de 1935. Elle changera ensuite plusieurs fois de nom pour devenir aujourd'hui Brussels Expo. Son rôle (encore actuellement) ? Faire en sorte que les palais, au nombre de 12 aujourd'hui, soient entretenus et les louer à des organisateurs de foires, salons, congrès, etc. L'argent engendré est censé être réinvesti dans « l'outil ». L'asbl se finance elle-même sans aide de la Ville – tout le monde est content.

À cette époque, cela fait quelques années que la loi de 1921 sur les asbl est d'application. Bon nombre de communes ont vite réalisé qu'une association sans but lucratif, c'est beaucoup plus souple que le conseil communal, soumis à des délais longs et pénibles pour prendre des décisions. Plus souple aussi qu'une administration, où l'action du personnel, son engagement, son salaire sont régis par des règles strictes. Pourquoi ne pas alors créer quelques asbl et leur confier la gestion de toutes sortes de choses, dont des pans entiers du patrimoine communal ? Une tradition où la Ville de Bruxelles se distingue encore aujourd'hui. Avec vingt asbl communales, elle devance largement les autres entités de la capitale.

Le problème, c'est que les asbl communales, ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus transparent. Les élu(e)s du conseil communal peuvent en consulter les comptes, leurs budgets. Et les membres du conseil d'administration (CA) de l'association, qui peuvent être des élus du conseil communal ou des personnes proposées par celui-ci, sont censés pouvoir vérifier son bon fonctionnement.

Dans les faits, le contrôle est compliqué. Les données plus fines relatives à la gestion de l'asbl et sa stratégie sont souvent concentrées dans les mains de quelques personnes, dont le président du CA, un poste régulièrement occupé par le bourgmestre. Une situation schizophrénique. Le bourgmestre agit-il dans l'intérêt de la commune lorsqu'il propose un subside pour l'asbl commu-

nale dont il est président ou dans l'intérêt de cette dernière ?

Dans ces circonstances, comme le souligne Hervé Brouhon, on ne sait plus très bien qui est qui et on oublie parfois aussi quelques règles élémentaires. En cette soirée de janvier 1955, le socialiste doit faire une drôle de tête lorsqu'il comprend que le contrat liant la commune à Quartier du Centenaire pour la gestion des palais est expiré depuis sept ans... Face aux questions, le bourgmestre Joseph Vandemeulebroek s'emporte : *« Que celui qui n'a jamais rien oublié jette la première pierre ! »*

#### DES AMBITIONS PERSONNELLES

13 juin 1989, plateau du Heysel. Lorsque Paul Vanden Boeynants fait son apparition à l'inauguration de Mini-Europe, un parc d'attractions rempli de reproductions miniatures des plus célèbres monuments du continent, policiers et journalistes se précipitent sur lui. Voilà des mois que l'ancien Premier ministre, le « Vieux Crocodile », n'est pas apparu en public. Le 14 janvier 1989, il avait été enlevé par Patrick Haemers, célèbre truand belge (un événement qui donnera naissance à un hit majeur de l'électro belge, « Qui ? », voir page 3). Libéré, il est donc présent pour l'inauguration. Depuis 1983, « VDB » est le président du CA de Quartier du Centenaire, qui a changé d'appellation pour devenir « Parc des Expositions de Bruxelles », « PEB » pour les intimes. Son accession au pouvoir est un concentré d'ironie. Empêtré depuis 1981 dans une sombre affaire de fraude fiscale, il voit s'échapper son rêve : devenir bourgmestre de la Ville de Bruxelles. En guise de consolation, le CA le nomme à la présidence de PEB à la place du bourgmestre à qui ce poste aurait dû revenir, un certain Hervé Brouhon.

Pour VDB, il s'agit d'un retour au bercail du Heysel puisqu'il a été administrateur délégué de l'Exposition universelle de





1958. Avec lui, l'asbl va voir plus loin que les foires et salons. Fils de boucher, Vanden Boeynants préfère pourtant le ciment à la viande. Sous sa présidence, PEB fait construire le fameux Palais 12, qui abrite aujourd'hui une salle de concert et de spectacles de 15 000 spectateurs sous le nom d'ING Arena. L'asbl est surtout à l'origine de « Bruparck », un complexe de loisir situé sur le plateau et qui accueille le Kinopolis, premier multiplexe de cinéma en Europe, Océade, un parc aquatique, Mini-Europe, ainsi qu'un « village » de commerces, restaurants et tavernes... PEB entame son âge d'or qui la verra aussi reprendre la gestion de l'Atomium en 1988 et débute les premiers travaux de rénovation de l'édifice.

## À LA TÊTE DE L'ASBL PARC DES EXPOSITIONS DE BRUXELLES, PAUL VANDEN BOEYNANTS IMPRIME SA MARQUE SUR LE PLATEAU DU HEYSEL ET EXORCISE SES AMBITIONS MAÏORALES FRUSTRÉES.

C'est un autre enjeu, qui se combine aisément avec celui de la transparence et la confusion des rôles : une asbl communale comme PEB peut aussi se transformer en vecteur des ambitions de son président. À la tête de PEB, Paul Vanden Boeynants imprime sa marque sur le plateau et exorcise ses ambitions maïorales frustrées tout en raflant au passage la présidence d'une autre asbl communale, chargée d'organiser des foires et salons au sein des Palais des Expositions : la Foire internationale de Bruxelles (FIB). Car PEB n'est pas la seule structure liée à la commune présente sur le plateau du Heysel. En 2000, FIB change de mission et endosse un rôle de structure faïtière. Elle regroupera dorénavant Foires et

Salons de Bruxelles (FSB), une asbl créée la même année et qui lui a repris l'organisation de foires et de salons, ainsi que PEB/Brussels Expo. Une immense arborescence communale qui vient encore s'enrichir en 2003 de la société anonyme « Simpa » (qui deviendra plus tard « Fire-Starter »), en charge à l'époque de l'organisation du Salon de l'alimentation et des arts ménagers. Et d'EXCS, une société anonyme née en 1998, chargée notamment de l'installation des stands au sein des palais.

### NON, NON, RIEN N'A CHANGÉ

Quand Philippe Close (PS) devient bourgmestre de la Ville de Bruxelles, le 20 juillet 2017, l'ambiance est tendue. Un mois plus tôt, son prédécesseur, Yvan Mayeur (PS), a été emporté par le scandale du Samusocial, une asbl soutenue par des fonds publics dont il était président, puis administrateur. Des fonctions pour lesquelles il a touché plus de 100 000 euros brut de 2008 à 2016.

Dans la foulée, c'est opération transparence à la commune. Philippe Close fait publier un cadastre des rémunérations où on apprend que les administrateurs de FIB peuvent prétendre à 13 440 euros brut d'émoluments par an. Une information qui concerne aussi Brussels Expo. Les administrateurs de FIB, parmi lesquels on retrouve le bourgmestre ainsi que des élus et des collaborateurs de différents partis (CDH, MR, PS, Groen, sp.a...), sont aussi membres de Brussels Expo ou de Foires et Salons de Bruxelles (FSB). Toutes les structures partagent la même adresse : 1, place de Belgique, 1020 Bruxelles. L'« écosystème » est d'une complexité digne d'une montre suisse. Les asbl regroupées sous la faïtière FIB ont alors la réputation d'être une machine à cash peu lisible où certains partis viendraient notamment placer des collaborateurs afin de compléter leurs rémunérations. On se souvient alors que fin décembre 2013, quelques jours après avoir quitté

sa fonction maïorale pour la céder à Yvan Mayeur, Freddy Thielemans (PS) avait opportunément trouvé un poste de directeur des relations internationales au sein de Brussels Expo, dont il avait été président du CA en tant que bourgmestre jusqu'au 19 décembre 2013.

Suite au scandale du Samusocial, après avoir promis de réduire drastiquement la rémunération des administrateurs des asbl liées à la commune (ce qui sera fait), Philippe Close prend une autre décision : il diminue le nombre de ses mandats personnels. Mais pas question de lâcher la tête de Brussels Expo, fonction qu'il exerce gratuitement. Car, au fil des années, Philippe Close a fini par suivre les traces de Paul Vanden Boeynants. Directeur de cabinet de Freddy Thielemans à partir de 2001, puis échevin du Tourisme en 2006, il a pris la tête de plusieurs associations du plateau du Heysel : FSB en 2002 (qu'il quitte en 2017), Simpa en 2003 (qu'il quitte également en 2017) et surtout Brussels Expo et FIB en 2013, en lieu et place du bourgmestre Yvan Mayeur.

## DANS LE SECTEUR DE LA CULTURE, LES AMBITIONS DE BRUSSELS EXPO INQUIÈTENT : EST-CE BIEN LE RÔLE D'UN POUVOIR PUBLIC DE VOULOIR METTRE LA MAIN SUR UN SECTEUR ?

Philippe Close est partout, il rêve d'une commune prisée des touristes, à forte attractivité internationale, animée en permanence, permettant de générer des rentrées pour les hôtels et les restaurants. Pour réaliser ce rêve, comme pour VDB, il y a un outil tout trouvé : Brussels Expo. Mais là où VDB tablait sur le ciment, Philippe Close,

grand amateur de musique, mise sur l'événementiel et les concerts. D'autant plus que Denis Delforge, le CEO de Brussels Expo, a aussi fait ses calculs : les foires et salons de type Salon de l'auto sont en perte de vitesse. L'asbl, dont le chiffre d'affaires tourne autour de 30 millions d'euros par an à cette époque, doit se diversifier.

Le Palais 12 (transformé en 2013) sous le bras, Brussels Expo récupère d'abord le Brussels Summer Festival, un festival bruxellois en difficulté financière, organisé par Festival des Musiques, une asbl dont Philippe Close était le président depuis 2007. Puis elle gagne la gestion de la salle de La Madeleine (740 places assises) en 2015. Prise de folie des grandeurs, elle tente aussi de reprendre l'organisation des concerts au stade Roi Baudouin, sans succès.

Dans le secteur de la culture, les ambitions de Brussels Expo inquiètent : est-ce bien le rôle d'un pouvoir public de vouloir mettre la main sur un secteur ? Ne risque-t-il pas de tuer bon nombre d'opérateurs privés alors qu'il devrait plutôt les soutenir ? L'épisode qui va cristalliser cette ambiance délétère concerne le Cirque royal, ce petit Olympia belge de deux mille places. Propriété de la Ville de Bruxelles, il est géré depuis 1999 par Le Botanique.

Le 21 novembre 2016, le conseil communal de la Ville de Bruxelles décide pourtant d'octroyer l'exploitation de la salle à Brussels Expo. On apprend alors que deux ans plus tôt, Brussels Expo s'était proposé de reprendre le Cirque royal. S'était ensuivie une résolution du collège des bourgmestres et échevins en faveur de cette option alors que celui-ci était composé de plusieurs membres de Brussels Expo, dont Philippe Close, président du CA. Un épisode qui a mené à plusieurs arrêts et jugements du Conseil d'État et de différents tribunaux et cours pour non-respect des principes d'impartialité, de mise en concurrence et d'égalité de traitement, au choix selon les cas. Aujourd'hui, ce n'est donc pas Brussels Expo qui

gère le Cirque royal, mais la Régie foncière de la Ville de Bruxelles. Et on se dit que, finalement, depuis Brouhon et VDB, peu de choses ont changé.

## LA FIN D'UNE ÉPOQUE ?

En 2007, Brussels Expo voit débarquer Henri Dineur, tout juste exfiltré de l'équipe de Charles Picqué (PS), à l'époque ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale. Henri Dineur est logé au sein d'EXCS (vous vous souvenez, les stands ?), dont Brussels Expo détient 99,88 % des actions. Là, entouré d'un nombre limité d'administrateurs comme Freddy Thielemans et Philippe Close, son ami et autre moteur de ce qui est en train de se préparer, il va développer LE projet qui fait polémique à Bruxelles : NEO, soit la création sur le plateau du Heysel, en tandem avec la Région, d'un morceau de ville de standing composé notamment d'un immense centre commercial et d'un centre de conventions d'une capacité de 5 000 personnes. La logique est la même qu'avec l'événementiel : Bruxelles doit développer son statut international, générer du tourisme d'affaires, et le centre de conventions est l'outil tout trouvé.

## ALORS QU'IL EST ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ DE NEO, HENRI DINEUR EST POURTANT RÉMUNÉRÉ PAR BRUSSELS EXPO.

Les travaux débutent : on rase le village de Bruparck, œuvre de VDB. Océade et son public issu des quartiers populaires est prié de faire ses valises. Mais, chose étrange, les Palais des Expositions ne sont pas intégrés dans le développement de NEO alors que, jusqu'en 2013, EXCS refacture ses coûts de

fonctionnement, dédiés à NEO, à Brussels Expo pour près de 9 millions d'euros au total. Une fois la société NEO créée en 2014, rebelote : alors qu'il est administrateur délégué de la nouvelle structure, Henri Dineur est pourtant rémunéré par Brussels Expo, toujours pour développer NEO. Brussels Expo, la « machine à cash », passe à la caisse.

Ce paradoxe va s'accroître alors que Brussels Expo et NEO accumulent les déboires. Après que Brussels Expo a absorbé une bonne partie de l'« écosystème » (FIB, FSB, Festival des musiques...) en 2018, restant seule à bord avec Philippe Close à sa tête, le Covid la frappe durement, elle et ses 120 travailleurs. En novembre 2021, l'asbl fait le bilan : 65 salons annulés, 159 concerts annulés ou reportés, une perte de chiffre d'affaires d'à peu près 80 millions d'euros. Une catastrophe qui ne l'empêche pas de persévérer dans le volet événementiel et de lancer Arena 5 en 2021, un espace estival de concerts devant le Palais 5, en compagnie de deux sociétés actives dans le secteur des concerts : les Ardentes et Greenhouse Talent. Résultat : un million d'euros de pertes cumulées sur 2021 et 2022 et un abandon après deux éditions. Au conseil communal, Philippe Close ferraille pour sauver la vieille dame : en plus de deux ans, environ 20 millions d'euros sont prévus en aides sous formes diverses. L'opposition, MR et N-VA en tête, s'interroge sur la transparence dans la gestion de l'asbl et ses orientations stratégiques, tout en se demandant qui, du bourgmestre ou du président du CA de Brussels Expo, elle a en face d'elle. Il est vrai qu'à l'époque, les deux fonctions semblent se confondre : les CA de Brussels Expo ont lieu dans le bureau de Philippe Close et sa porte-parole officie également pour l'asbl.

Début 2023, un bloc de pierre bleue se détache du Palais 10. Un audit est commandé. Il conclut à la « *vétusté naturelle* » de plusieurs palais et à l'existence de « *risques inacceptables pour la sécurité des occupants* »



alors que plusieurs foires et salons s'en vont ou mettent la clef sous le paillason. Les interrogations fusent : prise par sa conquête de l'événementiel, Brussels Expo a-t-elle suffisamment anticipé l'état de dégradation des palais, malgré les 72 millions d'euros investis dans ses infrastructures depuis 2013 et les trois millions par an des années 1980 aux années 2010, selon Philippe Close ?

Du côté de NEO, cela ne va pas mieux. Le centre commercial est dans les limbes. Quant au centre de conventions, il a été abandonné dès 2020 en raison de son coût, mais aussi et surtout d'un changement d'époque. Les centres de conventions monofonctionnels, c'est fini, place aux espaces multifonctionnels intégrant les foires, les salons, les congrès. Une idée fuse alors, plus de dix ans après le lancement de NEO : pourquoi ne pas intégrer le centre de conventions aux palais, tout en les rénovant ? Denis Delforge semble avoir défendu cette piste dès le début. Mais cela n'a jamais abouti. Devant le conseil communal, en 2019, Philippe Close qualifiera cette erreur de « *péché originel* », que certains expliquent par la trop grande confiance qu'il aurait accordée à son ami Henri Dineur, travailleur hyperactif, mais semble-t-il bien solitaire.

D'autres évoquent les réticences des organisateurs de foires et salons à l'idée de voir des mètres carrés d'exposition « mangés » par un centre de conventions. Voire le peu d'appétence de la Région, autre partie prenante à NEO, pour « l'outil » Brussels Expo et sa réputation de machine à cash, plombée encore davantage par ses escapades dans l'événementiel. Mais l'hypothèse la plus souvent citée est la suivante : si la Ville de Bruxelles avait souhaité intégrer Brussels Expo à NEO, il aurait fallu qu'elle accepte que la Région vienne mettre son nez dans les affaires de l'asbl. Une situation qui finira peut-être par advenir : à l'heure d'écrire ces lignes, un master plan

pour la rénovation des palais et la création d'un centre de conventions est sur la table. Bien ficelé, de l'avis d'une majorité d'interlocuteurs, ce master plan a un coût qui varie selon les sources : de 400 à 700 millions.

Reste à savoir qui va payer. Ira-t-on vers un projet avec la Région, une idée aujourd'hui appuyée par Philippe Close, qui marquerait probablement la perte de contrôle partielle de la commune sur Brussels Expo, voire la mise hors jeu de l'asbl, et la fin d'une époque ? En 2022, un courrier adressé par Rudi Vervoort (PS), ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, à Philippe Close ouvrait la porte à une participation de la Région, en compagnie d'un acteur privé, si toutefois Brussels Expo n'était pas impliquée dans la structure censée mener le projet à bien.

Ou bien se dirige-t-on vers un projet où la Ville jouerait le coup en solo, en gardant le contrôle sur sa vieille asbl ? Si tout le monde, MR et Écolo compris, semble aujourd'hui converti à l'idée d'un centre de conventions, il faudra donc voir quel « montage » l'emportera. Réponse probable après les élections communales d'octobre. Une seule certitude, ce sera un événement... 🐣

**Julien Winkel** CC BY-NC-ND

**Photos : Philippe Braquenier** CC BY-NC-ND

Avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles.